

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2024
19H00

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 12
Pouvoirs : 2
Votants : 14
Absents : 2

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié le 1^{er} mars 2024 et que la convocation du conseil avait été faite le 21 février 2024.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Coulon-Garcia, Hennon, Le Mazurier, Teulade, Fasseler, Michel, Dujardin, De Meulenaere, Grand, Guilloteau, Mayerowitz, Merle.

Absents excusés : Madame Lemoine qui a donné pouvoir à Madame Hennon, Madame Bouillé qui a donné pouvoir à Monsieur De Meulenaere.

Secrétaire de séance : Patrick Michel est élu secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du conseil du 21 décembre 2023 n'apporte pas de remarques. Il est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 001-2024 : RAPPORT DE LA DELIBERATION 0018-2023 RELATIVE A LA CONVENTION D'OCCUPATION ET DE FORTAGE SCBV

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que compte tenu des pour- parlers en cours avec la société des carrières de Bannost-Villegagnon, il convient de rapporter la délibération n° 0018-2023 du 6 juillet 2023, visée par le contrôle de légalité le 07 juillet 2023, par laquelle le conseil municipal acceptait le contenu de la convention et autorisait le maire à la signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés (une abstention 13 pour) :

- Décide de rapporter la délibération n°0018-2023
- S'oppose à la convention de fortage.
- Dit que la présente décision sera notifiée à la Société des Carrières de Bannost-Villegagnon

Les membres du conseil municipal n'ayant plus de questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Ont signé les membres présents

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
DE MEULENAERE Alexandre		GRAND François	
FASSELER Philippe		GUILLOTEAU Christophe	
COULON- GARCIA Leslie		LEMOINE Vanessa	<i>Abste excusée pouvoir à B. Hennon</i>
HENNON Brigitte		MAYEROWITZ Patrick	
LE MAZURIER Martine		MERLE Philippe	
BOUILLÉ Blandine	<i>Abste excusée pouvoir à A. De Meulenaere</i>	MICHEL Patrick	
DUJARDIN Sylvain		TEULADE Carine	